



# LE TRAVAIL SOCIAL EN DANGER

## Travailleur social unique : des craintes non fondées ?

■ De janvier à décembre 2014, la Commission Professionnelle Consultative (CPC) anime, dans le cadre des États Généraux du Travail social commandités par le gouvernement, un groupe de travail métiers et complémentarité en lien avec ses réflexions sur l'architecture des diplômes. L'une des propositions portées par la CPC, un diplôme par niveau de qualification, suscite un tollé et une forte mobilisation des professionnels, des étudiants et des formateurs, car elle est porteuse de la disparition des diplômes voire des métiers.

■ Décembre 2014, le rapport sur l'architecture des diplômes de travail social examiné à la CPC est adopté malgré l'opposition quasi unanime des syndicats : 6 contre (CFDT-CGT-FO) et une abstention (CFTC).

■ Septembre 2015, une mission de concertation élargie, confiée à Brigitte BOURGUIGNON, Députée du Pas de Calais, rend ses conclusions censées rassurer : quelle que soit l'option retenue, la mission recommande de conserver la dénomination des diplômes d'état tels qu'ils figurent au code de l'action sociale et des familles... ??

■ Février 2016, Madame Ségolène Neuville secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre les exclusions, demande officiellement, à la CPC, « de préparer la réingénierie de l'ensemble des formations sociales, afin qu'elles s'ordonnent dans une architecture harmonieuse du niveau V au niveau I autour d'un corpus commun de connaissances et de compétences ».

## AUJOURD'HUI OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le gouvernement est passé en force en fusionnant les diplômes d'état de niveau V d'Aide Médico-Psychologique, d'Auxiliaire de Vie Sociale, avec adjonction des Auxiliaires de Vie Scolaire, par la création d'un diplôme unique d'Accompagnement Éducatif et Social (DEAES) (décret du 29 janvier 2016).

Il s'attaque maintenant au niveau III avec une méthode, un calendrier et un cahier des charges traduisant une absence de volonté d'instaurer un véritable débat démocratique.

Le rythme effréné des réunions imposées à la CPC afin de répondre au cahier des charges est inadmissible, neutralise toute réelle concertation et enkyte le travail.

**Les organisations syndicales et les collectifs sont convaincus que se joue à la CPC l'avenir du travail social, voire son existence.**

Dans un contexte fortement marqué par les politiques néolibérales d'austérité, la réorganisation territoriale accélère les abandons de missions, éloigne le public des lieux d'accueil, accentue la précarité des populations.

Aux logiques actuelles de rentabilité, de financiarisation et de marchandisation, d'exigences normatives, de partage d'information, de « secret partagé », de contrôle social généralisé, il doit être opposé une autre conception du travail social contribuant au renforcement des liens sociaux, favorables au « vivre ensemble », basés sur l'humain, le collectif...valeurs dont sont porteurs nos métiers et les diplômes d'état qui les protègent.

**Les États généraux alternatifs du travail social (EGATS), créés à l'initiative de la CGT, de FSU, de Solidaires SUD Santé Sociaux SUD CT, de la FAFP, de l'UNEF et du collectif avenir éducatif appellent à un rassemblement devant la CPC le 23 mai et à une manifestation le 21 juin 2016 contre la casse des métiers, pour le maintien des stages longs et de la spécificité des diplômes et pour une reconnaissance statutaire et salariale des qualifications des métiers « historiques » se traduisant par la catégorie A dans la fonction publique et le statut cadre dans le secteur privé.**

**RENDEZ-VOUS LE 23 MAI 2016 À 10H00  
Place des 5 martyrs du Lycée Buffon (Montparnasse)**